

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 952

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 20.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa crée une discrimination non justifiée entre les étudiants candidats à l'intégration d'un cursus BTS.